

Évolution de la Gouvernance de la Caisse Genevoise de l'Alimentation (CGA)

Dès que possible, les membres de la CGA, réunis en Assemblée générale, créent une structure juridique avec ses propres statuts et élisent un conseil d'administration/comité directeur chargé du pilotage de la CGA à l'échelle cantonale. Cet organe exécutif engage l'équipe opérationnelle.

A l'échelle des quartiers, les membres de la CGA désignent les membres du comité citoyen du quartier auquel iels sont rattaché-es. Après la 1^{ère} désignation, un tournus obligatoire est instauré parmi les membres de la CGA du quartier afin que tous les membres de la CGA participent à sa gouvernance.

Suite à la création de plusieurs nouveaux comités citoyens de quartier, ces derniers désigneront un-e représentant-es par quartier pour siéger au sein de l'organe de pilotage cantonal.

